

## LA LETTRE APREP MULTIGESTION

Avril 2009

Chère adhérente, Cher adhérent,

Dans des périodes boursières particulièrement difficiles, l'APREP souhaite maintenir le cap sur sa politique de protection des adhérents en vous apportant la stabilité d'un Actif Général de premier ordre. A ce titre, la qualité de la structure juridique et de la gestion financière de La Mondiale constitue un gage de fiabilité auprès de ses assurés. Un point sera consacré dans cette lettre.

Si le moment vous semble opportun pour profiter d'un éventuel rebond des marchés tout en conservant les garanties de capital inhérentes à l'Actif Général, vous disposez de deux supports de diversification, Eurocit<sup>®</sup> et Eurhythmie. Ces deux Actifs sont la solution idéale pour concilier à la fois diversification et sécurité.

Enfin j'ai le plaisir de vous annoncer que le contrat APREP Multigestion a été récompensé !!!! par la presse financière, obtenant notamment un label d'excellence par les Dossiers de l'Épargne. Ces récompenses, nous encouragent à enrichir toujours plus votre contrat APREP Multigestion et vous proposer des outils alliant performance et innovation dans le gestion de votre épargne.

Bonne lecture,

**Philippe Chaumeret**  
Directeur Général

## CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

Le retournement de l'économie s'est précipité depuis octobre 2008 pour se transformer en une récession dont l'ampleur n'avait pas été observée depuis le second choc pétrolier.

Le ralentissement s'est généralisé et touche l'ensemble des pays développés et de nombreux pays émergents, suite à l'arrêt brutal de l'activité du commerce mondial fin 2008. Les autorités publiques sont extrêmement présentes pour éviter que la récession ne se traduise en dépression, en multipliant les plans de relance et les assouplissements monétaires.

**Aux Etats-Unis**, les derniers indicateurs montrent une détérioration marquée de l'économie. Les destructions nettes d'emplois se sont accélérées et le taux de chômage est au plus haut depuis 25 ans. Les conséquences sur la consommation risquent de commencer à se faire sentir. Par ailleurs, l'immobilier ne donne pas de signe d'amélioration.

La chute du commerce mondial a très durement affecté la conjoncture allemande, et la fragilité des pays d'Europe de l'Est pèse sur toute la zone ; on observe des productions industrielles en chute libre.

**L'économie du Japon** est la plus touchée par le ralentissement mondial, souffrant d'une absence de croissance interne, conjuguée à un violent recul de ses exportations.

**Les marchés émergents**, mis à part la Chine qui semble se stabiliser, sont touchés de plein fouet par la contraction du commerce mondial et la chute du cours des matières premières.

Dans ce contexte, les taux directeurs des principales économies convergent vers des niveaux extrêmement faibles. Parallèlement, les banques centrales soutiennent le marché obligataire par le rachat d'émissions gouvernementales (US, UK, Japon).

De son côté, l'inflation reste très faible et passera en terrain négatif en glissement annuel au cours de l'été.

La crise est profonde et va se poursuivre sur plusieurs trimestres. Le redressement de l'économie passera par une stabilisation de l'immobilier américain. Il suppose également que les effets du plan de relance se fassent sentir, soit pas avant début 2010. La période à venir promet d'être encore agitée, et la situation économique demeurant instable, la volatilité devrait rester élevée.

**Antoine Hennequin**  
Directeur Valeurs Mobilières La Mondiale

### Indices\*

du 31/12/2008 au 31/03/2009

- CAC 40 \* : -12,76 %
- DOW JONES\* : -9,23 %
- NASDAQ : + 1,48 %
- DJ EURO STOXX 50 R :  
-15,11 %
- NIKKEI 225 \* : -12,05 %
- SBF 120 : -12,2 %

\* Dividendes réinvestis

## PROFIL REACTIF de DNCA FINANCE

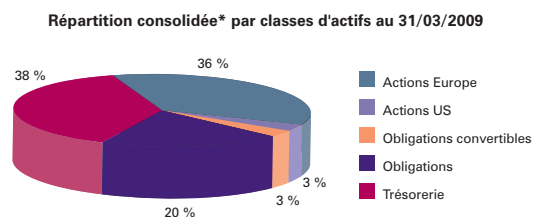


Pour les investisseurs qui privilégient la recherche de performance par une gestion proactive et opportuniste

« Après deux premiers mois consécutifs de forte baisse, le trimestre se termine sur une note positive avec un indice CAC 40 en hausse de près de 4 % sur le mois de mars. La grande réactivité des gouvernements semble rassurer les investisseurs et autorise un retour progressif de la confiance. Si certains indicateurs économiques montrent le début d'une amélioration (stabilisation), la visibilité reste très réduite.

Au 31/03/2009, le profil réactif accuse un repli de - 4,41 % contre -12,76 % pour le CAC 40.

Au cours du trimestre, nous avons réalisé quelques ajustements au sein de l'allocation. Au mois de Janvier nous avons renforcé le poste d'obligations corporate. Au mois de mars, nous avons renforcé l'exposition actions à hauteur de 5 %. Notre profil réactif est aujourd'hui investi à hauteur de 39 % en actions, 23 % en obligations et 38 % en monétaire.



\*Répartition tenant compte des différentes classes d'actifs de chacun des supports

Malgré certains signes de retour de la confiance, nous pensons qu'il faut rester prudent. A court terme, il nous semble que la situation économique reste fragile maintenant une forte aversion pour le risque. Les incertitudes restent nombreuses et ne manqueront pas de peser sur les résultats des entreprises et sur le moral des investisseurs. Dans ce contexte, nous conservons notre politique de gestion en privilégiant une sous-exposition aux marchés actions. »

Grégoire Scheiff, gérant du profil Réactif de DNCA Finance

## PROFIL FLEXIBLE DE LAZARD FRERES GESTION

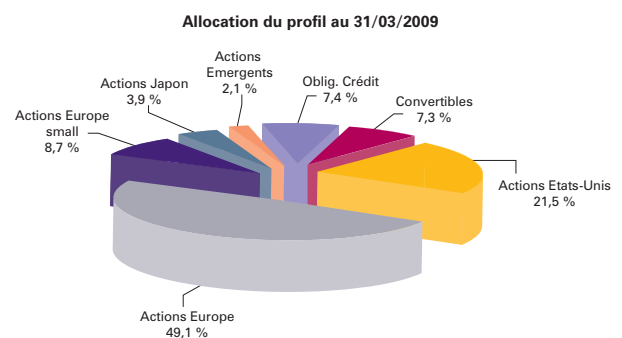


« La mise en place effective du profil a eu lieu le 27 février 2009. Par rapport à une allocation de référence comprenant 70 % d'actions, nous avons choisi de sur-pondérer les actions. Nous pensons que les niveaux de valorisation atteints sont exagérément pessimistes et que les mesures mises en place par les banques centrales et les gouvernements ont permis d'écarter le risque de faillite bancaire systémique et devraient permettre un retour à la croissance après un quatrième trimestre 2008 et un premier trimestre 2009 catastrophiques.

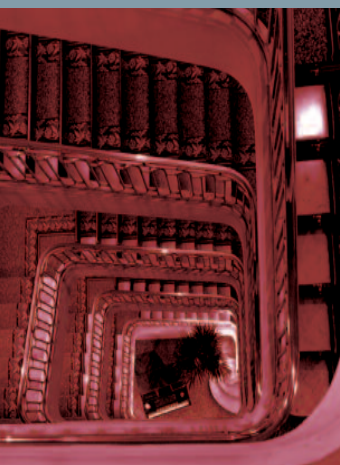
Après un début de mois difficile, le profil a pu profiter de la reprise des bourses qui s'est mise en place à partir du 9 mars. Nous maintenons ce positionnement d'autant que plusieurs statistiques publiées dernièrement permettent, pour la première fois depuis de long mois, de se montrer un peu plus optimiste au sujet de l'économie.

Dans un contexte de volatilité qui reste forte, nous demeurons vigilants et prêtons une grande attention à la diversification du profil qui est également exposé aux obligations d'Etats et d'entreprises de la zone euro et aux obligations convertibles. »

Performance du 27/02/2009 au 31/03/2009	
Monétaire euro	0,1 %
Obligations d'Etats euro	1,0 %
Obligations d'entreprises euro	- 0,3 %
Actions européennes	2,8 %
<b>Profil flexible LFG (perf. théorique)</b>	<b>1,1 %</b>



Matthieu Groués, directeur des gestions institutionnelles, gérant du profil Flexible de Lazard Frères Gestion



Pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés actions à long terme tout en bénéficiant d'une volatilité sensiblement inférieure

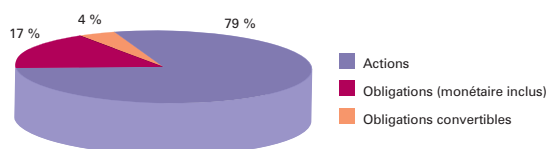
Pour les investisseurs  
qui recherchent  
une performance élevée  
sur le long terme  
tout en acceptant  
des risques  
de fluctuations  
à court terme

## PROFIL ENERGIC DE LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS



« Nous restons défensifs et maintenons une exposition aux actions proche de 80 %, le reste étant réparti entre le monétaire, les obligations d'état, le crédit, et les convertibles. Les actifs trop risqués ont été limité aux entreprises de grande capitalisation, la part des petites et moyennes capitalisation étant très faible.

\*Dernière VL hebdomadaire connue



Le cœur de portefeuille est investi en OPCVM d'actions françaises et européennes à hauteur de 52,14 % du portefeuille. La part des actions américaines a été légèrement augmentée à 16,59 % (dont 1,58 % sur des valeurs de santé), ce marché semblant plus en avance dans le cycle en cas de reprise. Celle des actions des pays émergents demeure faible (4,74 %) car les actifs investis dans ces zones économiques sont plus risqués. Nous avons mis en avant les thématiques de l'eau et des infrastructures (3,16 % au total) car celles-ci nous semblent porteuses dans le long terme.

Sur la partie obligataire, nous privilégions les obligations d'Etat et le crédit de qualité. Les premières devraient servir de couverture si le marché actions venait encore à baisser. Les obligations de crédit quant à elles bénéficient d'un bon ratio rendement/risque, les primes de risque de crédit actuelles étant égales aux primes actions sur longue période, avec une volatilité deux fois inférieure à celle des actions.

Du 02/01/2009 au 06/03/2009\*, le profil réactif accuse un repli de - 13,34 % contre - 18,52 % pour le MSCI World. »

Sylviane Masson, gérante du profil Energic de La Mondiale Gestion d'Actifs

## Actualités Actif en €

### Politique de gestion de l'Actif Général

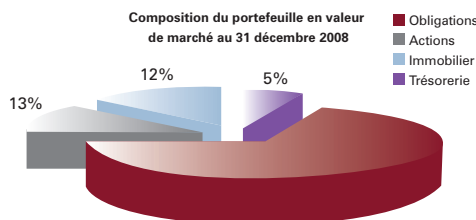
Avec plus de 26 milliards d'euros d'encours (valeur de marché au 31 décembre 2008), l'Actif Général de La Mondiale poursuit sa politique de gestion axée sur la sécurité de son rendement allié à une gestion prudente et orientée sur le long terme.

La qualité de sa gestion est en partie due à sa stabilité structurelle. Largement représentatif d'engagements à long terme liés aux contrats de retraite, l'actif en euros bénéficie de flux de trésorerie positifs. Il n'est donc pas confronté à un problème de liquidités. Par ailleurs sa politique de gestion n'a jamais favorisée de supports à effets de leviers, produits structurés ou dérivés, autant d'actifs complexes qualifiés aujourd'hui de « toxiques ». Il ne comporte ainsi aucun engagement subprime dans son portefeuille.

La structure de son portefeuille, diversifiée en actions et immobilier, permet de réduire le risque dilutif inhérent à son portefeuille obligataire dont il faut souligner la très bonne qualité de crédit (notation moyenne du portefeuille AA+).

Enfin la gestion, effectuée majoritairement « en direct » des titres, contrôlée en interne, permet d'assurer une meilleure visibilité et des coûts de gestion

Cette politique de gestion, loin de grever sa performance, ne l'a pas empêché d'offrir à ses clients un rendement brut moyen de 5,56 %\* depuis 10 ans.



### €urocit' et €urythmie

Nous vous rappelons l'opportunité que constituent €urocit' et €urythmie, deux actifs diversifiés qui vous offrent la possibilité de bénéficier d'une éventuelle hausse des marchés tout en préservant votre capital. En période d'incertitudes, ils sont une excellente alternative aux unités de compte, alliant opportunisme et sécurité.

\* Le taux de rendement net de votre contrat pour cette année figure dans votre relevé de situation joint à ce courrier (taux brut minoré des frais de gestion)

## RÉCOMPENSES PRESSE

### La gamme des contrats APREP récompensée par la presse

Plusieurs remises de trophées ont eu lieu aux mois de mars et avril dans la presse financière :

- **Le magazine Le Revenu** a récompensé les meilleurs contrats d'assurance vie, selon 26 critères comme la performance financière, la souplesse du contrat, la clarté et la précision des documents ...

**La mention « à potentiel » (nouvelle dénomination du trophée de bronze) a été décerné, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à :**

**APREP Multigestion**  
Catégorie « Multisupports offensifs »

- **Les Dossiers de l'Epargne** ont édité les guides 2009 où ont été décernés les Labels d'excellence, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à :

**APREP Multigestion**

## INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALE

### Choix de la fiscalité en cas de rachat

Les produits attachés aux contrats d'assurance vie et de capitalisation sont imposés en cas de rachat en application de l'article 125 O-A du Code Général des Impôts :

- soit à l'impôt sur le revenu au taux progressif (IRPP) ;
- soit sur option de l'assuré au Prélèvement Forfaitaire Libérateur (PFL).

Jusqu'à présent, s'appuyant notamment sur un arrêt du Conseil d'Etat du 27 octobre 1999 (décision N° 171171) qui indiquait : «Considérant qu'il ressort des dispositions précitées que l'option pour le prélèvement obligatoire demeure valable aussi longtemps qu'elle n'a pas été révoquée», les assureurs, dont La Mondiale Partenaire, considéraient que, lorsque dans un précédent rachat, l'assuré avait opté pour le PFL, cette option était appliquée aux rachats suivants sauf contrordre exprès du client.

Or, la 2<sup>ème</sup> chambre civile de la Cour de Cassation a rendu un arrêt le 10 juillet 2008 qui remet en question cette dernière pratique.

**Ainsi, désormais, en l'absence de choix fiscal dans une demande de rachat, nous serons dans l'obligation d'appliquer le principe fiscal selon lequel à défaut d'option pour le PFL, le rachat doit être soumis au barème progressif de l'IRPP. La Mondiale Partenaire ne recherchera plus dans les rachats précédents si le PFL avait été choisi par l'assuré dans le but de l'appliquer aux rachats suivants.**

Nous vous remercions donc de bien veiller à ce que les demandes de rachat que vous nous transmettez expriment la fiscalité choisie.

### Procuration pour rachats sur contrat d'assurance vie ou de capitalisation

Depuis un arrêt rendu le 5 juin 2008, la cour de cassation a admis qu'un souscripteur peut donner procuration à une autre personne afin que celle-ci effectue sur son contrat des rachats et ce, dans le cadre d'un mandat spécial. Désormais, que l'on soit dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou d'un contrat de capitalisation, La Mondiale Partenaire accepte donc qu'une personne puisse donner procuration à un tiers pour effectuer en son nom et pour son compte les opérations de rachats partiels ou totaux sur son contrat.

Il conviendra à ce titre, de nous produire une procuration notariée ou un mandat spécial (modèle disponible sur demande) visant explicitement le contrat d'assurance vie ou de capitalisation, mentionnant que le mandataire pourra effectuer des rachats sur le contrat du mandant et indiquant le lien de parenté (ou l'absence de lien) entre eux.